

AVIS DE SUSPENSION DE L'ÉLECTION DU 11 AOÛT 2019

AVIS est par la présente donné, suivant réception, mardi le 6 août 2019, de l'Ordonnance émanant de la Cour fédérale, rejetant la demande d'audition et requête en injonction provisoire des demandeurs et confirmant la suspension des élections, à savoir **selon les extraits ci-dessous**:

« Ceci confirmera la Direction de la Cour (Shore, J.) datée le 6 août 2019.

(...)

(...)

... , il incombe à la Cour de spécifier que des injonctions ne sont pas prononcées, sauf dans les cas extraordinaires où toutes les circonstances permettent de les émettre.

C'est pour cette raison que la Cour n'entretiendra pas les requêtes respectives à la dernière heure avant les élections prévues et suspendues pour le dimanche 11 août 2019 par le Conseil des Abénakis de Wôlinak. ».

Les électeurs et membres de la Première Nation des Abénakis de Wôlinak peuvent prendre connaissance de ladite Ordonnance de la Cour fédérale datée du 6 août 2019 sur le site Web de la Première Nation des Abénakis de Wôlinak.

La présidente d'élection garde en son bureau et sous clé toutes les enveloppes contenant les votes postaux.

Fait à Bécancour ce 7 août 2019.

Me Guylaine Boisvert
Présidente d'élection
Cell.: (819)-380-4063
Courriel : gboisvert@avocateboisvert.ca